

SÉANCE DU SOIR

(3)

Le Sous-comité sur la violence à la télévision du Comité permanent des communications et de la culture, se réunit à huis clos à 18 h 26, dans la salle 237-C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents : Simon de Jong, Jean-Pierre Hogue, Beth Phinney, Denis Pronovost, Larry Schneider.

Aussi présent : Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : René Lemieux, attaché de recherche.

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du 18 novembre 1992, le Sous-comité reprend l'étude sur la violence à la télévision (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 27 avril 1993, fascicule n° 1*).

Le Sous-comité examine le projet de rapport.

À 18 h 57, la séance est suspendue.

À 20 h 26, la séance reprend.

Il est convenu,—Que la réunion devant avoir lieu le jeudi 29 avril, à 9 h 30, soit annulée.

À 21 h 40, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 5 MAI 1993

(4)

Le Sous-comité sur la violence à la télévision du Comité permanent des communications et de la culture, se réunit à huis clos à 18 h 15, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents : Mary Clancy, Simon de Jong, Jean-Pierre Hogue, Denis Pronovost, Larry Schneider.

Membre suppléant présent : Gabrielle Bertrand remplace Denis Pronovost.

Aussi présent : Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : René Lemieux, attaché de recherche.

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du 18 novembre 1992, le Sous-comité reprend l'étude sur la violence à la télévision (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 27 avril 1993, fascicule n° 1*).

Le Sous-comité examine le projet de rapport.

Il est convenu,—Que le rapport s'intitule «La violence à la télévision : Destruction du tissu social».